

## L'Académie des beaux-arts s'installe à la Villa Méditerranée de Marseille le jeudi 4 octobre

Partenaire du festival *Viva Villa !*, le festival des résidences d'artistes à l'étranger, l'Académie des beaux-arts organise dans ce cadre, et pour la première fois depuis sa création en 1816, une séance plénière « décentralisée » à la Villa Méditerranée de Marseille (Promenade Robert Laffont).

Le Bureau de l'Académie a décidé de consacrer la partie « débat » de cette séance au rôle des collectivités territoriales dans la politique culturelle. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts mène en effet, en dehors de ses missions de soutien à la création artistique et de défense du patrimoine artistique de la France, une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique lors de ses séances hebdomadaires au cours desquelles elle convie régulièrement des personnalités du monde culturel et politique à intervenir.

Cette séance statutaire du jeudi 4 octobre 2018 est suivie d'une discussion avec les membres de la section de Photographie de l'Académie autour du thème retenu pour l'édition 2018 du festival, « Frontières », puis de la projection du film « Chaos » de Coline Serreau, dernier membre élu de la Compagnie dans la section des Créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel.

### 15 h 00 Séance plénière décentralisée de l'Académie des beaux-arts à Marseille sous la présidence de Patrick de Carolis

Approbation du procès-verbal de la séance du mercredi 26 septembre 2018  
Point d'actualité de Laurent Petitgirard, Secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts  
Déclaration de vacances de fauteuils

Intervention de Jean-Marie Pontier, professeur émérite en droit public de l'université d'Aix-Marseille : *les collectivités territoriales et la culture, des compétences partagées et des initiatives diversifiées.*  
Echange avec des élus sur la politique culturelle des collectivités territoriales

Intervention de François Chaslin, correspondant de la section d'Architecture de l'Académie des beaux-arts : *le Mucem de Rudy Ricciotti.*

### 18 h 00 Carte blanche à l'Académie des beaux-arts : « Frontières » – discussion avec Bruno Barbey, Jean Gaumy et Sebastião Salgado, membres de la section de Photographie de l'Académie des beaux-arts

20 h 00 Projection du film « Chaos » (2001) de Coline Serreau, membre de la section des Créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel de l'Académie des beaux-arts

**VIVA VILLA !**

Cité de Méditerranée  
Villa Kérylos  
Villa Méditerranée

[vivavilla.info](http://vivavilla.info)

**ACADEMIE <sup>DES</sup> BEAUX-ARTS**

[www.academie-des-beaux-arts.fr](http://www.academie-des-beaux-arts.fr)

Hermine Videau – Responsable de la Communication  
tél : 01 44 41 43 20  
mél : [com@academie-des-beaux-arts.fr](mailto:com@academie-des-beaux-arts.fr)

Pauline Teyssier – Chargée des Relations Presse  
tél : 01 44 41 44 58  
mél : [pauline.teyssier@academie-des-beaux-arts.fr](mailto:pauline.teyssier@academie-des-beaux-arts.fr)

## L'Académie des beaux-arts

---

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Forte de 59 membres répartis dans 8 sections artistiques, elle s'attache à promouvoir et encourager la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par les nombreux prix qu'elle décerne chaque année, une politique active de partenariats avec des institutions culturelles ainsi que ses activités de conseil des pouvoirs publics. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que la Fondation Paul Marmottan (musée Marmottan Monet à Paris et bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt), la Fondation Claude Monet à Giverny, la Villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat et la Fondation Jean et Simone Lurçat à Paris.

**Secrétaire perpétuel : Laurent Petitgirard**  
**Président pour l'année 2018 : Patrick de Carolis**  
**Vice-président pour l'année 2018 : Pierre Carron**

**Section de peinture :** Pierre Carron • Guy de Rougemont • Yves Millecamps • Jean Cortot • Vladimir Velickovic • Philippe Garel • Jean-Marc Bustamante • Gérard Garouste • Fabrice Hyber

**Section de sculpture :** Jean Cardot • Claude Abeille • Antoine Poncet • Brigitte Terziev • Pierre-Edouard • Jean Anguera

**Section d'architecture :** Roger Taillibert • Paul Andreu • Jacques Rougerie • Aymeric Zublena • Alain Charles Perrot • Dominique Perrault • Jean-Michel Wilmotte

**Section de gravure :** Pierre-Yves Trémois • Erik Desmazières • Astrid de La Forest • Pierre Collin

**Section de composition musicale :** Laurent Petitgirard • François-Bernard Mâche • Edith Canat de Chizy • Michaël Levinas • Gilbert Amy • Thierry Escaich • Bruno Mantovani • Régis Campo

**Section des membres libres :** Michel David-Weill • Pierre Cardin • Henri Loyrette • François-Bernard Michel • Hugues R. Gall • Marc Ladreit de Lacharrière • William Christie • Patrick de Carolis • Muriel Mayette-Holtz • Adrien Goetz

**Section des créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel :** Roman Polanski • Régis Wargnier • Jean-Jacques Annaud • Jacques Perrin • Coline Serreau

**Section de photographie :** Yann Arthus-Bertrand • Sebastião Salgado • Bruno Barbey • Jean Gaumy

**Membres associés étrangers :** S.M.I. Farah Pahlavi • Ieoh Ming Pei • Leonard Gianadda • Seiji Ozawa • William Chattaway • Woody Allen • SA Karim Aga Khan IV • SA la Cheikha Mozah • Sir Norman Foster • Philippe de Montebello • Antonio Lopez Garcia • Jiří Kylián

